

# Rentrée

# 2026

## Lycée Professionnel



Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez au LIKÈS LA SALLE en y inscrivant votre enfant.

Vous trouverez ci-dessous un ensemble d'informations pratiques. Des informations complémentaires vous seront communiquées à la rentrée.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, un excellent été et de très belles vacances. Nous aurons le plaisir de vous retrouver à la rentrée pour cette nouvelle année scolaire.

**Xavier MOËNNER**  
Directeur

	<p><b>Rentrée des classes</b></p> <table border="1"> <tr> <td rowspan="3" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>Accueil</b></td> <td><b>2<sup>de</sup> Bac Pro, 2<sup>de</sup> CAP et 3<sup>PM</sup></b></td> <td>Mardi 1<sup>er</sup> septembre, à 10h00</td> </tr> <tr> <td><b>1<sup>ère</sup> Bac Pro et Term. CAP</b></td> <td>Mardi 1<sup>er</sup> septembre, à 14h00</td> </tr> <tr> <td><b>Terminale Bac Pro</b></td> <td>Mercredi 2 septembre, à 08h00</td> </tr> </table>	<b>Accueil</b>	<b>2<sup>de</sup> Bac Pro, 2<sup>de</sup> CAP et 3<sup>PM</sup></b>	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre, à 10h00	<b>1<sup>ère</sup> Bac Pro et Term. CAP</b>	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre, à 14h00	<b>Terminale Bac Pro</b>	Mercredi 2 septembre, à 08h00					
<b>Accueil</b>	<b>2<sup>de</sup> Bac Pro, 2<sup>de</sup> CAP et 3<sup>PM</sup></b>		Mardi 1 <sup>er</sup> septembre, à 10h00										
	<b>1<sup>ère</sup> Bac Pro et Term. CAP</b>		Mardi 1 <sup>er</sup> septembre, à 14h00										
	<b>Terminale Bac Pro</b>	Mercredi 2 septembre, à 08h00											
	<p><b>Horaires des cours</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Du lundi au vendredi</b></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;"></th> <th style="width: 35%; text-align: center;"><b>Matin</b></th> <th style="width: 35%; text-align: center;"><b>Après-midi</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">08h00 – 08h55 08h55 – 09h50</td> <td style="text-align: center;">13h30 – 14h25 14h25 – 15h20</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"><b>Récréation</b> 10h10 – 11h05 11h05 – 12h00</td> <td style="text-align: center;"><b>Récréation</b> 15h35 – 16h30 16h30 – 17h25</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">12h00 – 12h55 ou 12h35 – 13h30</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Afin de fluidifier le passage des élèves au self, la pause déjeuner aura lieu de 11h05 à 12h35 ou de 12h00 à 13h30.</p> <p>Un emploi du temps précis sera remis à chaque élève le jour de la rentrée.</p>		<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>		08h00 – 08h55 08h55 – 09h50	13h30 – 14h25 14h25 – 15h20		<b>Récréation</b> 10h10 – 11h05 11h05 – 12h00	<b>Récréation</b> 15h35 – 16h30 16h30 – 17h25		12h00 – 12h55 ou 12h35 – 13h30	
	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>											
	08h00 – 08h55 08h55 – 09h50	13h30 – 14h25 14h25 – 15h20											
	<b>Récréation</b> 10h10 – 11h05 11h05 – 12h00	<b>Récréation</b> 15h35 – 16h30 16h30 – 17h25											
	12h00 – 12h55 ou 12h35 – 13h30												



## Rencontre parents-professeurs

Une réunion de rentrée est programmée avec l'équipe pédagogique, à **18h30**, le :

<b>2de Bac Pro, 2de CAP, et 3PM</b>	Jeudi 10 septembre
<b>1ère et Term. BAC PRO et Term. CAP</b>	Mardi 15 septembre



## Présentation des responsables pédagogiques et éducatifs du LP



**LE MOIGNE Gwenaël**  
Directeur des Etudes du LP  
Responsable du niveau  
Term (Bac pro et CAP)



**BLONDEAU Gwénaëlle**  
Directrice Déléguée aux Formations  
Professionnelles et Technologiques  
(Secteur tertiaire)



**COFFIGNAL Céline**  
Responsable des niveaux  
2de (Bac pro et CAP) et 3PM



**PERON Gilles**  
Directeur Délégué aux Formations  
Professionnelles et Technologiques  
(Secteur industriel)



**LE GUIRRIEC Yohan**  
Responsable du niveau  
1<sup>ère</sup> Bac pro







**DE LONGVILLIERS Jean-Bertrand**  
Animateur en pastorale



**GUILLOU Cécile**  
Responsable de la vie scolaire  
☎ 02.98.95.99.38



**GRAGNIC Gaëlle**  
Responsable internat  
☎ 02.98.95.52.94

	<p style="text-align: right;"><b>internat@likes.org</b></p> <p><b>Internat</b></p> <p>Les internes pourront s'installer le :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeudi 27 août de 15h30 à 18h00</li> <li>▪ Mardi 01 septembre de 08h00 à 10h00 ou de 13h00 à 14h00</li> <li>▪ Mercredi 02 septembre de 07h40 à 09h00</li> </ul> <p>Un protège-matelas imperméable (0.90 x 1.90 m), un drap housse, un oreiller, une couette et housse de couette (avec parure de rechange), sont nécessaires pour équiper le lit.</p> <p>Il faut également prévoir des serviettes, le nécessaire de toilette, des chaussons et un cadenas pour l'armoire. Un chèque de caution de 15 € sera demandé à la remise des clefs.</p>
	<p><b>Accueil – Communication</b></p> <p>Les bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 08h00 à 18h00, et de 08h00 à 17h00 le vendredi. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par l'intermédiaire de votre enfant.</p> <p>La communication avec les familles se fera principalement par Pronote (espace parents). En cas d'urgence, elle peut se faire par mail. Si vous ne recevez pas nos mails, merci de vérifier dans votre boîte de courrier indésirable et nous ajouter dans les contacts fiables.</p>
	<p><b>Espace numérique Pronote</b></p> <p>Vous y trouverez un cahier de textes pour vous informer du travail personnel et des devoirs à faire à la maison, ainsi que les résultats des évaluations. Vous pourrez également éditer vous-même des certificats de scolarité. Nous vous encourageons à télécharger l'application sur votre smartphone afin de recevoir les notifications.</p> <p><b>Procédure de connexion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ se connecter sur <a href="http://www.likes.org">www.likes.org</a> &gt; Espace numérique &gt; Pronote &gt; <b>Espace parents</b></li> <li>☞ bien respecter la saisie de l'identifiant et du mot de passe (majuscules/minuscules)</li> </ul> <p><i>Pour les responsables qui n'ont pas encore personnalisé leur mot de passe, un rappel des codes sera transmis par mail début septembre.</i></p> <p><i>Votre enfant recevra son code Pronote sur son adresse mail Likès début septembre.</i></p> <p><i>En cas de problème de connexion, veuillez suivre la procédure indiquée en bas de la fenêtre de connexion (« Récupérer son identifiant et mot de passe » ou transmettre un mail à <a href="mailto:direction@likes.org">direction@likes.org</a>).</i></p>
	<p><b>Frais de scolarité et bourses nationales</b></p> <p>Les tarifs scolaires vous ont été communiqués lors de l'admission ou de la réinscription de votre enfant. Ces tarifs correspondent à un forfait annuel.</p> <p>Une caisse de solidarité peut venir en aide aux familles confrontées à des difficultés pour subvenir aux frais de scolarité. Dans ce cas, prenez rendez-vous avec le Directeur ou l'Econome.</p> <p>Une campagne de bourse se déroulera du <b>1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2026 inclus</b>. Tous les élèves qui souhaitent bénéficier d'une bourse à la rentrée devront déposer obligatoirement une demande de bourse, y compris les élèves déjà boursiers. Une information et les documents vous seront remis à la rentrée. Il n'y a pas d'étude automatique du droit à bourse.</p> <p>Pour plus d'informations sur les bourses, accès au formulaire et au simulateur... <span style="float: right; border: 1px solid black; padding: 2px 5px; background-color: #e91e63; color: white; border-radius: 5px;">Cliquer ICI</span></p>



## Assurance scolaire

Une assurance scolaire est souscrite pour tous les élèves du Likès sans frais supplémentaire. Afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat, nous vous invitons à consulter le site internet [www.assurances-fec.org](http://www.assurances-fec.org) (Accès Client > Espace Particuliers > Code accès : fec80820). La notice d'information et l'attestation scolaire d'assurance sont téléchargeables sur le site internet.



## Carte élève - Porte-monnaie électronique

Elle est attribuée en début d'année pour tout le cycle ; y figurent l'état-civil, la classe, le régime et la photo. L'élève doit l'avoir sur lui car elle peut lui être demandée aux contrôles (self, entrée de l'établissement, ...).

Cette carte permet :

- le passage au self,
- le pointage des retards,
- le règlement en ligne des repas pour les externes,
- l'approvisionnement du porte-monnaie et le paiement à la cafétéria.

Un espace numérique de paiement « Turbo Self » est associé à cette carte. Il est accessible par tout appareil connecté à internet (ordinateur, application INCB téléchargeable pour smartphones ou tablettes via Google Play ou Apple Store, borne fixe dans l'établissement).

Pour plus de renseignements...

[Cliquer ICI](#)



## Fournitures - Equipement

La **liste des fournitures** par filière est disponible en ligne :

[Cliquer ICI](#)

Des casiers sont mis à disposition des élèves. Il est demandé à chaque élève de prévoir un cadenas.

### ► Secteur tertiaire

Une tenue professionnelle (chemise, chaussures et pantalon de ville, tailleur...) est obligatoire un jour dans la semaine pour tous les élèves de CAP et de Bac Pro tertiaire. Le jour retenu pour cette tenue professionnelle sera précisé aux élèves à la rentrée. En aucun cas, l'établissement ne demande aux parents d'acheter des vêtements de marque.

### ► Secteur industriel

Afin d'harmoniser l'équipement des élèves, l'établissement procédera à l'achat groupé des outils et équipements de protection nécessaires.

L'élève en deviendra propriétaire à l'issue de sa formation.

Les nouveaux élèves bénéficient d'une aide au premier équipement, versée par la Région, mais qui ne couvre pas l'intégralité du coût des équipements. Une facture sera ensuite adressée aux familles.

Pour les élèves de 1ère et Terminale, nous conservons le système de location pour l'outillage spécifique (tarif de 10 € à l'année porté sur la facture).



## Règlement intérieur - Charte informatique

Ces documents sont consultables sur le [site Internet du Likès](#).

Le **règlement intérieur** : il importe que les parents soient informés de son contenu et le signent au moment de l'inscription. Parents et élèves doivent connaître les exigences de l'établissement et les règles de vie en commun.

La **charte informatique** précise les devoirs et obligations pour l'utilisation du numérique au sein de l'établissement. Toute connexion effectuée avec l'identifiant transmis engage la responsabilité de l'élève et vaut acceptation de la charte informatique.



## Association des Parents d'Elèves du Likès (APEL)

Avec le dossier d'inscription ou de réinscription, vous avez reçu une présentation de l'association.

C'est grâce à votre adhésion que l'APEL du Likès soutient les voyages scolaires, finance des actions de prévention au collège (premiers secours, journées d'intégration...), permet à plusieurs projets d'élèves de voir le jour (projet SEGPA), soutient l'AS du Likès (achat de tonnelles...) et vous accompagne dans la scolarité de vos enfants à travers diverses conférences et animations (Parents-Enfants Duo Gagnant en novembre, animation de grimpe encadrée dans les arbres en 2026...).

Afin de garder le lien entre parents, deux parents-correspondants sont élus par classe pour représenter les familles tout au long de l'année. Si vous souhaitez être l'un d'eux : portez-vous candidat(e) lors de la rencontre parents-professeurs de début d'année. Les parents délégués de niveau sont de droit membre de l'APEL du Likès.

*Date à retenir, le **lundi 05 octobre** au Likès :*  
**Rencontre des parents correspondants et Assemblée générale de l'APEL**



## Protection des données personnelles des élèves et des responsables légaux

La protection de votre vie privée et de celle de votre enfant est, pour nous, d'une importance capitale. Afin de pouvoir remplir nos missions d'enseignement, l'inscription d'un élève dans l'Etablissement nous amène à traiter un ensemble d'informations que vous nous aurez fournies ou qui nous seront communiquées dans le cadre du cursus scolaire. Ces informations constituent des Données à Caractère Personnel.

L'établissement prend les mesures techniques, physiques, légales et organisationnelles appropriées qui sont en conformité avec les lois en matière de vie privée et de protection des données applicables. Le transfert de données à des tiers se fait à des fins non commerciales et limitées au bon suivi de la scolarité de votre enfant (administration, collectivités, supports de communication de l'établissement...).

Vous disposez de droits par rapport aux données que nous avons collectées à votre sujet et au sujet de votre enfant (droit à l'information, rectification, effacement, opposition, portabilité des données, etc...).

Pour exercer ces droits ou tout renseignement complémentaire, il vous suffit d'adresser un courriel à [rgpd@likes.org](mailto:rgpd@likes.org), dans lequel vous mentionnez précisément l'objet de votre demande. Cette demande devra être accompagnée d'une copie recto/verso de votre carte d'identité.